

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2006

Présents : Monsieur DOUET, Madame LAUDJOIS, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur MAQUET, Madame GON, Monsieur VONCK, Monsieur ANSART.

Absents excusés : Monsieur PICOU, Mademoiselle PICKERING (pouvoir à Monsieur DOUET), Madame FAUCHER (pouvoir à Madame BOULANGER)

Présents dans la salle : Madame LOCRE, Monsieur Anthony NORMAND

Monsieur VONCK est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Conseil des Jeunes,
- Délibérations,
- Travaux en cours,
- Communications diverses.

Signature du dernier compte-rendu

Conseil des Jeunes

Une réunion pour faire le point est prévue à la rentrée.

Délibérations

SAUR : Monsieur le Maire a rencontré Messieurs AGUIRRE et ZEISLER le 4 juillet 2006.

Dépôt de garantie : suite à une réclamation de 2 nouveaux administrés (locataires de Monsieur Béhar) à qui la SAUR avait facturé un dépôt de garantie, la SAUR a expliqué que l'annulation du dépôt de garantie ne concernait que la partie « eau potable ». En conséquences, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prendre les mêmes accords avec la SAUR pour l'annulation du dépôt de garantie sur la partie « assainissement ». Votée à l'unanimité.

Devis de télégestion : la SAUR a proposé un nouveau devis d'un montant de 2900€ qui ne peut-être accepté. Monsieur le Maire demande à la SAUR de revoir ce montant à la baisse.

Branchements plomb : 5 maisons sont concernées. La SAUR va proposer des devis. Des canalisations complètes sont à refaire ce qui implique des coûts importants.

Emprunt : Monsieur le Maire rappelle qu'un emprunt de 205 000€ sur 35 ans au taux de 4.20% a été contracté auprès de DEXIA CLF Banque.

Droit de préemption maison CAPLET : le droit de préemption initial étant erroné, un nouveau droit de préemption nous a été adressé. Monsieur le Maire a rencontré les représentants de Oise Habitat le 4 juillet 2006 : 3 logements type F2 (peut-être 5) pourraient être réalisés. Monsieur le Maire propose de céder le droit de préemption à Oise Habitat si le projet aboutit. Votée à l'unanimité.

Enfouissement des réseaux rue Niville : l'appel d'offres sera publié dans le BOMP (Bulletin Officiel des Marchés Public) le 16 août 2006. Une réponse est attendue pour le 17 septembre 2006. Les membres de la commission d'appel d'offres - Mesdames BOULANGER, FAUCHER, Messieurs DOUET, NORMAND, PICOU, MAQUET, VONCK – se réuniront les mardis 19 septembre et 3 octobre 2006 à 14h30. Les travaux devraient débuter fin novembre début décembre et se terminer fin mars 2007 avec la possibilité d'enfouir les réseaux Place Niville.

Etude urbaine : la subvention du Conseil Général au PNR a été Votée. En conséquences, l'entreprise devrait commencer le travail rapidement.

SMACL : appel de NIORT du 19 novembre 2005 : la situation étant bloquée la SMACL propose aux communes d'envoyer la délibération aux parlementaires.

Travaux en cours

Logement école rue Moitié : le plombier et le peintre doivent intervenir.

Démontage et montage du hangar communal : la subvention du Conseil Général a été accordée. Monsieur le Maire demande à Monsieur NORMAND d'engager et de finaliser les opérations.

Groupe scolaire : travaux de maçonnerie sur les seuils et les fissures : plusieurs entreprises ont été contactées. Des devis doivent nous être adressés.

Nettoyage des sols de l'école : montant HT des devis : entreprise « TOUT O NET » : 3752.00€ ; entreprise « AB Entreprises » : 1100.00€. Un 3^{ème} devis doit nous être adressé. Le conseil est d'accord pour prendre l'entreprise la moins chère et mandate le Maire pour engager les travaux pendant les vacances.

Réalisation du rond-point : en attente de l'accord de la société Réseau Ferré de France.

Fleurissement : Monsieur le Maire souligne le bon travail effectué par les employés communaux.

Communications diverses

France Telecom : un grand nombre de personnes a été privé de téléphone suite à la rupture d'un câble téléphonique occasionnée par la société SAE lors des travaux de mise en place de la fibre optique. Monsieur le Maire précise, comme indiqué dans le bulletin, que les administrés doivent faire un courrier à France Telecom.

Semaine bleue : des séances d'information auront lieu du 7 au 22 octobre 2006.

« **Air Touraine Hélicoptère** » informe qu'elle survolera le village des semaines 28 à 31 dans le cadre d'une visite des lignes électriques.

L'association « l'envol » nous a adressé un courrier de remerciements pour la subvention qu'il lui a été accordée.

Remerciements d'un généalogiste amateur qui, grâce à notre aide, a pu retrouver des ancêtres sur le territoire de Montagny depuis 1669.

Fête patronale : Monsieur le Maire propose qu'une plante soit déposée sur les tombes des anciens maires du village à l'occasion de notre fête patronale. Le Conseil Municipal donne son accord.

Passage d'une Course cycliste organisé par le club d'Orry la Ville le 24 septembre 2006.

La séance est levée à 22h00